

LISTE COMMUNALE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE AFFECTANT L'OCCUPATION DES SOLS

LIBELLE DE LA SERVITUDE	REF	OBJET	Acte instituant la servitude	Gestionnaires
PASSAGE TRAVAUX et ENTRETIEN DES OUVRAGES	A4	L'Isère, cours d'eau non domanial et autres cours d'eau	Arrêté préfectoral du 01/12/1992	Direction Départementale des Territoires 1, rue des Cévennes - 73011 CHAMBERY
PROTECTION DES BOIS et FORETS	A8	Forêt domaniale RTM de Morel	Loi du 26/07/1892	Restauration des Terrains en Montagne 42, quai Charles Roissard - 73026 CHAMBERY
ENERGIE HYDRAULIQUE	I2	Chute hydroélectrique de La Coche	Décret ministériel du 23/06/1977	EDF - DAIP CCPFA - pôle d'Annecy1 place Marie Curie74013 ANNECY
	I2	Chute hydroélectrique de Randens	Décret du 21/02/1955	
LIGNES ELECTRIQUES	I4	Ligne 63 kV n° 1 La Coche - Grand-Cœur - Les Menuires	Déclaration d'utilité publique du 02/11/1990	Réseau de Transport d'Électricité – GMR Savoie 455, avenue du Pont de Rhonne - BP 12 73200 ALBERTVILLE cedex
	I4	Ligne 63 kV n° 1 Grand-Cœur - Les Menuires - Val Thorens	Déclaration d'utilité publique du 16/10/1971	
	I4	Ligne 400 kV n° 1 La Coche - La Praz - Saint André	Déclaration d'utilité publique du 08/05/1965	
	I4	Ligne 400 kV n° 1 Albertville - La Coche	Déclaration d'utilité publique du 08/05/1965	
	I4	Poste de La Coche		
PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES	PM1	Plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) de l'Isère et ses affluents de Moûtiers à Tours en Savoie	Arrêté préfectoral du 04/02/2015	Direction Départementale des Territoires 1, rue des Cévennes - 73011 CHAMBERY
	PM1	Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPR) de Le Bois	Arrêté préfectoral du 12/06/2015	

Mise à jour par arrêté municipal,
à Le Bois, le

LIBELLE DE LA SERVITUDE	REF	OBJET	Acte instituant la servitude	Gestionnaires
TELECOMMUNICATION - PROTECTION CONTRE LES PERTURBATIONS ELECTROMAGNETIQUES	PT1	Station hertzienne de Fontaine Le Puits - Col de La Coche	Arrêté ministériel du 05/06/1969	ORANGE – UPR – SE 2, chemin des Têts 74012 ANNECY
TELECOMMUNICATION - PROTECTION CONTRE LES OBSTACLES	PT2	Station hertzienne de Fontaine le Puits (rocher d'Agan) : zone secondaire de dégagement	Décrets des 27/01/1975 et 27/11/1978	